



CÉ-2018-2019 : 17 octobre 2018
Date d'adoption :

**Conseil d'établissement de l'école
Polyvalente La Pocatière**
Mercredi 17 octobre 2018 à 19h15

Procès-verbal

Sont présents :

Magali Émond, parent et représentante au comité de parents
Martine Jean, parent et substitut au comité de parents
Sonia Castonguay, parent
Audrey Drapeau, représentante du gouvernement étudiant
Line Garceau, représentante des professionnels
Marie-Ève Pelletier, représentante du soutien
Denis Bastille, enseignant
Caroline Dufour, directrice
Kathy Fortin, directrice adjointe
Danielle Lévesque, secrétaire

Sont absents :

Marie-Josée Bérubé, parent
Karine Soucy, parent
Nancy Milliard, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum :

Après constatation du quorum, Madame Caroline Dufour, directrice, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour du 17 octobre 2018

L'ordre du jour a été transmis lors de la convocation.

Il est proposé par Magali Émond et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté avec la modification suivante :

Le point 3.3 service de garde devra être retiré

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2018

Il est proposé par Denis Bastille et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2018 soit adopté avec la modification suivante :

Mme Nancy Milliard s'est présentée à la rencontre après le souper.

1.4 Suivi au procès-verbal

Au point 6: la rentrée scolaire s'est bien déroulée / la soirée de parents des élèves de 1^{ère} secondaire fut très appréciée.

Point négatif du 7 septembre en après-midi (lors de la Fête de la rentrée): la 3^e période serait à combler avec des activités avant le début de la joute de football prévue pour 14h.

2. Dossiers de décision

2.1 Élection des officiers

2.1.1 Présidence :

Magali Émond est proposée par Martine Jean
Mme Émond accepte le poste et est élue par acclamation.

Madame Émond anime la rencontre suite à sa nomination comme présidente.

2.1.2 Vice-présidence :

Madame Martine Jean se propose comme vice-présidente.
Madame Jean accepte le poste et est élue par acclamation.

2.1.3 Trésorerie :

Audrey Drapeau est proposée par Martine Jean comme trésorière.
Audrey accepte le poste et est élue par acclamation.

2.1.4 Secrétariat :

Danielle Lévesque est proposée par Caroline Dufour comme secrétaire.
Danielle Lévesque accepte le poste et est élue par acclamation.

2.2 Choix du représentant de la communauté :

Aucun membre de la communauté n'est présent.
Le poste reste donc vacant.

2.3 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

2.4 Révision et adoption des règles de régie interne

Chaque membre a reçu une copie du document.

Il est proposé par Denis Bastille et unanimement résolu que les règles de régie interne soient adoptées telles qu'elles sont présentées.

2.5 Approbation des campagnes de financement

La campagne Humeur est reconduite cette année.

La campagne pour les pots préparés aura lieu entre la fin novembre et début décembre.
Les autres campagnes de financement : vente de nourriture lors des diverses parties des équipes sportives Phénix pour le voyage humanitaire – cartes de souhaits faites par CAF.

Il est suggéré d'informer les parents des campagnes de financement par le biais de la page Facebook de la Polyvalente afin de mousser les ventes.

3. Dossiers d'informations

3.1 Direction

Cette année, les montants chargés aux parents apparaîtront sur une seule et même facture (cahiers d'exercice, concentration, parascolaire...)

Mesdames Kathy Fortin et Caroline Dufour mentionnent aux membres qu'elles ont très bien été accueillies par les professeurs et professionnels de la Polyvalente.

Les rencontres pour la mise à jour des plans d'intervention sont débutées.

Les mini-Phénix auront l'occasion de venir pratiquer un sport des Phénix lors de la planification du 9 novembre. Il en coûte 20\$/journée. À chaque journée de planification, les élèves pourront pratiquer un sport «Phénix» décidé à l'avance.

Pour ce qui est du Code vestimentaire/Code de vie, le statu quo demeure cette année: Les pantalons troués, shorts trop courts et les chandails avec les épaules dénudées demeurent non permis à l'école. Le cellulaire n'est pas permis cette année à l'école, tel qu'indiqué dans le code de vie. Une révision de ces éléments feront l'objet de discussion pendant l'année scolaire actuelle.

3.2 Présidente

Aucune information à transmettre pour le moment.

3.3 Enseignants et personnel de l'école

Le brunch de la fondation a eu lieu le 14 octobre. Plus de 530 personnes étaient présentes. La médaille du Lieutenant gouverneur et les bourses d'excellence ont été remises aux élèves les plus méritants de 2017-2018.

Afin de respecter le régime pédagogique et contrairement à ce qui avait été mentionné, la rencontre des bulletins se tiendra le jeudi 15 novembre de 18h à 21h après la journée régulière de cours des élèves. Il n'y aura pas de journée en continue.

Nouveauté cette année : Les enseignants pourront envoyer des messages aux parents via la plateforme Mosaïque.

3.4 Conseillère en orientation

Des rencontres individuelles et de groupes ont été faits avec les élèves.

Les prochaines activités seront :

«Cégep-secondaire» pour les élèves de 4^e secondaire le lundi 29 octobre;

«Élève d'un jour» pour les élèves de 5^e secondaire et le PAI mardi 30 octobre;

Les écoles primaires seront visitées en novembre afin de promouvoir les sports, les concentrations et les activités de la polyvalente. Cette présentation a pour but de mousser les inscriptions à la Polyvalente pour l'année scolaire 2019-2020.

3.5 Gouvernement étudiant

Le gouvernement étudiant est composé de 21 élèves cette année.

Les membres du gouvernement étudiant participeront au Colloque des leaders qui se tiendra le 19 octobre 2018.

Lors de la collecte de denrées, les élèves de 4^e et 5^e secondaire ont amassé la même quantité soit 206 livres.

L'entraînement a débuté en septembre pour les 30 élèves qui participeront au Grand défi Pierre-Lavoie, un maximum de 40 élèves peuvent s'inscrire.

Le 18 octobre à midi : Activité Jokes à papa
Michèle Genois – François Vézier – Ève St-Pierre
Delphine Garon – Justin Bard – Mégane Sirois

3.6 Élève

Rien de spécial à signaler.

3.7 Comité de parents

La rencontre a eue lieu le 2 octobre dernier.

Magali Émond est présidente.

Présentement, 17 conseils d'établissement sont représentés (sur 18)

Il y avait plus de 20 personnes présentes.

Suite aux élections. Le comité a procédé à la nomination des membres du CCEHDAA et cette procédure a soulevé quelques questions et aussi quelques lacunes pour que les parents puissent participer à ce comité.

Il y aura probablement des changements cette année à ce niveau.

3.8 Trésorier

Budget de 1350\$ pour le conseil d'établissement cette année

Un solde de 406\$ dans le compte.

3.9 Correspondance

Aucune correspondance

3.10 Autres sujets

Aucun.

3.11 Parole au public

Pas de public.

4. Clôture de la séance

4.1 Établissement du calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour 2018-2019

Les rencontres auront lieu le mercredi, à 17h30 à la salle de conférence de l'École polyvalente La Pocatière aux dates suivantes :

- ⇒ 17 octobre 2018
- ⇒ 21 novembre 2018
- ⇒ 13 février 2019
- ⇒ 17 avril 2019
- ⇒ 15 mai 2019
- ⇒ 12 juin 2019

Il est proposé par Sonia Castonguay et unanimement résolu que le calendrier des rencontres soit adopté tel qu'il est proposé.

4.2 Signature des formulaires de dénonciation d'intérêts et renseignements personnels

Les membres complètent les formulaires.

4.3 La levée de la séance est proposée par Audrey Drapeau à 20h40.

Prochaine rencontre : 21 novembre 2018 à 17h30

Magali Émond, présidente

Caroline Dufour, directrice